

Forêt domaniale de Versailles

FERMETURE DÉFINITIVE DES PARKINGS DU VAL D'OR



Depuis le 1er juillet 2024 l'entrée du parking du Val d'Or, donnant accès aux 3 parkings du Val d'Or, est définitivement fermée à la circulation des véhicules à moteur.

Les usagers peuvent se garer au parking de l'étang de la Geneste se situant :

chemin du Val d'Or de l'autre côté de l'avenue Léon Blum.